

*Rubrica di
Cultura & Inculturazione
in preparazione
al viaggio apostolico di
Papa Francesco
in Madagascar
(6-7-8 settembre 2019)*



4

INCULTURER LA LITURGIE

Le défi des Églises du Tiers Monde au seuil du troisième millénaire

CESARE GIRAUDO

1. LES DANGERS D'UNE INCULTURATION A PEU DE FRAIS

Sur le chemin missionnaire de l'Église catholique, le premier Synode des Églises d'Afrique et de Madagascar [1994]¹ vient de poser une pierre milliaire. Parmi les thèmes qui ont retenti le plus souvent dans les interventions des Pères figure, au dire de tous, le problème de l'inculturation de la foi. Inculturer la foi en Afrique et à Madagascar signifie donner à la foi un visage capable de la faire sentir à bon droit chez elle là où elle est accueillie.

Forgé dans les années d'après-Concile, le terme «inculturation» se présente comme un mot nouveau, qui attend toujours de trouver place dans les différents dictionnaires linguistiques. Il offre néanmoins l'avantage d'exprimer de façon ramassée un contenu qui est immédiat à tout catholique cultivé. Mais, ainsi que tout terme, il peut se prêter à quelques confusions.

1.1. Ambiguïté du terme «inculturation»

Manifestement «inculturation» vient de «culture», qui à son tour tient du latin «colère» [cultiver] et signifie le fait de se cultiver dans l'intelligence, dans l'esprit et dans l'apprentissage de toute sorte de connaissances. On dira de quelqu'un qu'il est «cultivé», s'il a reçu ce

¹ L'Assemblée spéciale du Synode des évêques pour l'Afrique — mieux connue comme Synode des Églises d'Afrique et de Madagascar ou plus brièvement encore comme Synode Africain — s'est tenue du 10 avril au 8 mai 1994 au Vatican.

genre de formation qui comporte une familiarité suffisante avec les livres, sur lesquels précisément il a pu étudier et se cultiver. De celui qui n'a pas reçu une pareille formation, on dira que c'est un individu «inculte» ou «sans culture».

Le danger saute aux yeux, car le terme «culture» risque d'évoquer quelque chose qui peut ou ne peut pas être ajouté à la personne, et qui par conséquent demeure à la surface. Il s'ensuit que l'expression «inculturer la foi» s'expose au risque de signifier la nécessité d'ajouter à la foi chrétienne l'une ou l'autre marque de culture locale, qui lui permette de ne pas se voir rangée parmi les produits d'importation.

Le danger sera perçu de façon moindre lorsqu'on parlera d'inculturation par rapport à l'annonce et à l'approfondissement de la foi. En effet tout le monde reconnaît qu'une telle inculturation requiert une réflexion pondérée et un examen attentif de tous les détails, eu égard à la tradition. De même tout le monde conviendra que l'inculturation de la foi annoncée doit être confiée aux professionnels de la théologie et à tous ceux qui ne renoncent pas à penser.

Par contre le danger se fait menaçant dès qu'on vient à parler d'inculturation par rapport à la foi priée, c'est-à-dire par rapport au moment où la foi est vécue au plus haut degré, à savoir dans la liturgie. Ici chacun se sent liturgiste de profession. Chacun se veut protagoniste d'une inculturation qui paraît à la portée de tous. Pour plusieurs, inculturer en liturgie signifie précisément ajouter à nos rites ce surcroît qui permettra à l'observateur de ne plus les regarder comme étrangers à la culture du peuple qui les pratique. Pour certains cette inculturation légère et simplette revient à badigeonner la liturgie avec quelques marques marginales de culture locale.

1.2. Une inculturation liturgique au badigeon

Les exemples foisonnent. Il est des gens qui pensent qu'inculturer la liturgie chrétienne en certains pays de l'Est asiatique veut dire, par exemple, contraindre le ministre à célébrer accroupi devant un autel situé presque au ras du sol. D'autres estiment qu'inculturer la liturgie dans des pays d'Afrique ou dans des régions de Madagascar veut dire, par exemple, habiller le célébrant en roi coutumier, sans en oublier la coiffure spécifique si jamais il en a une.

D'autres attachent une importance prioritaire à l'utilisation de l'art traditionnel pour la décoration des lieux de culte et des vases sacrés, ou encore considèrent comme une panacée liturgique universelle le recours aux moyens d'expression traditionnels, tels les palabres, les battements de mains, les danses et les tambours². Ce sentiment commun a fait que devant les danses zaïroises, exécutées en la Basilique Saint-Pierre à l'ouverture du Synode Africain, plusieurs se sont extasiés en constatant de leurs yeux qu'enfin on célébrait, au cœur même de la chrétienté, une liturgie authentiquement africaine.

D'autres encore, laissant pour l'instant de côté les danses et les tambours, ont misé le gros de leurs efforts d'inculturation sur les chants. Évidemment, les chants c'est beau. Des musiciens, bien doués au point de vue mélodie mais souvent démunis du point de vue liturgie,

² Je reprends ici quelques expressions de mon article *Prière eucharistique et inculturation. Jalons pour le Synode d'Afrique et de Madagascar*, publié dans *Nouvelle Revue Théologique* 116 (1994), 181-200 (ici p. 186) et distribué aux Pères Synodaux sous forme de tiré à part.

déversent sur le marché une quantité surprenante de chants, d'ailleurs les renouvelant sans cesse. Les assemblées liturgiques s'enflamment, transportées plus par les mélodies que par les paroles, qui d'ailleurs n'ont parfois rien à voir avec les exigences de la liturgie qu'on est en train de célébrer. De tout côté on constate avec fierté: «Ça y est: on chante et on chante bien; c'est notre liturgie; l'inculturation est au point!».

Devant une pareille réussite on a tout de même le droit de s'interroger sur la marche de notre inculturation. On pourrait se demander, par exemple: «Si un dimanche on faisait abstraction des chants, et donc de la participation qui se fait au moyen de l'expression mélodique, qu'en serait-il de la participation réelle de nos chrétiens à l'action liturgique?». Il est à craindre que, si on faisait abstraction des chants, on risquerait fort de se retrouver avec quelques bons sentiments pieux, mais devant un grand vide d'incompréhension profonde de ce qui se passe réellement dans le moment liturgique.

En disant cela, on n'ignore nullement la valeur que les chants, les danses et les différentes expressions similaires peuvent représenter³. Néanmoins on doit reconnaître franchement qu'une inculturation liturgique qui devrait s'arrêter là, ou qui reposerait principalement sur ces bases fragiles, ce serait à son tour une inculturation bien fragile, tout à fait épidermique et superficielle. À eux seuls les chants, les danses et les tambours ne suffisent pas à baliser les étapes d'une véritable inculturation. Au contraire, à eux seuls, les chants, les danses et les tambours peuvent servir de couverture facile et nous fournir un alibi rassurant pour nous désengager d'une recherche bien plus exigeante.

2. LES PERSPECTIVES D'UNE INCULTURATION EN PROFONDEUR

Que signifie donc inculturer la liturgie? Sur quelles bases faudra-t-il la fonder pour qu'elle soit solide, authentique, vraie ; bref, pour qu'elle échappe aux pièges trompeurs d'une fantaisie liturgique à la mode?

Inculturer en liturgie signifie enraciner la liturgie chrétienne dans la culture religieuse de tout peuple s'ouvrant à l'Évangile. Or, la culture religieuse d'un peuple est représentée en premier lieu par son culte, celui qu'il a reçu de ses propres Ancêtres et qui relève d'une foi authentique. Pour échapper aux ambiguïtés plus ou moins liées au terme inculturation, on pourrait dire qu'*inculturer c'est «in-cultuer»*⁴, à savoir pénétrer en profondeur dans le culte, évidemment le culte sur lequel se dresse la foi des Ancêtres. D'ailleurs les termes «culture» et «culte» ont la même étymologie, car les deux tiennent du même verbe latin «colère» et

³ La valeur des danses et expressions similaires a été rappelée par une instruction romaine parue juste à la veille du Synode. On y lit notamment: «Chez certains peuples le chant s'accompagne instinctivement de battements de mains, de balancements rythmiques ou de mouvements de danse des participants. De telles formes d'expression corporelle peuvent avoir leur place dans l'action liturgique chez ces peuples, à condition qu'elles soient toujours l'expression d'une vraie prière commune d'adoration, de louange, d'offrande ou de supplication, et non un simple spectacle» (CONGRÉGATION POUR LE CULTE DIVIN, *La liturgie romaine et l'inculturation*, n. 42, dans *La Documentation Catholique* 1994, n° 2093, 440). Tout en n'étant pas particulièrement sensible aux problèmes de la danse dans la liturgie, je ne peux m'empêcher de relever combien les peuples dont parle le document sont loin du législateur romain. Autrefois, en parlant d'eux, on les aurait placés «dans les Indes ou chez les Turcs».

⁴ Je reprends cette expression de mon article *Prière eucharistique et inculturation* 198.

signifient, l'un le fait de cultiver ses sentiments et connaissances en ce qui concerne le quotidien, l'autre, cultiver et exprimer les sentiments de l'individu et de la collectivité envers Dieu.

Maintenant, peut-on concevoir une inculturation chrétienne qui s'enracine dans la foi ancestrale?

2.1. Les «germes du Verbe» dans la théologie des Pères de l'Église

À la question que l'on vient de poser répond tout d'abord l'Auteur de la lettre aux Hébreux, en disant:

À bien des reprises et de bien des manières, dans les temps anciens, Dieu a parlé à nos Pères... (*He* 1,1).

Il va de soi que les «Pères» en question, ce sont les Pères des Hébreux; mais ce ne sont pas que ceux-là. La confirmation que les «Pères» en question ce sont aussi les Pères des non-Hébreux — et parmi eux, les Ancêtres des peuples d'Afrique et de Madagascar —, nous est fournie par l'enseignement lucide de Justin et de plusieurs autres Pères de l'Église, qui nous parlent des «germes du Verbe» et du «Verbe semeur». En parcourant le témoignage de Justin et en considérant les exemples qu'il se plaît à rapporter, car ils lui sont chers, n'oublions pas que cet éminent Père de l'Église était un professeur de philosophie⁵. Voici donc ce que nous dit Justin:

Ceux qui ont vécu selon le verbe/Verbe sont chrétiens, eussent-ils passés pour athées, comme, chez les Grecs, Socrate et Héraclite et leurs semblables, et, chez les barbares, Abraham et Ananias et Azarias et Misaël et Élie et tant d'autres, que nous omettons ici, sachant qu'il serait trop long d'en mentionner les actions et les noms. Il en est de même de leurs prédécesseurs: ceux qui ont vécu contrairement au verbe/Verbe ont été inutiles et ennemis du Christ et meurtriers de ceux qui ont vécu selon le verbe/Verbe. Par contre, *ceux qui ont vécu ou qui vivent selon le verbe/Verbe sont chrétiens*, et sont sans peur et sans trouble⁶.

Nous savons que même ceux qui ont professé la doctrine stoïcienne, ainsi que des poètes, ont été voués à la haine et à la mort pour avoir établi en morale des principes bien réglés, grâce à *la semence du Verbe (sperma tou Logou) qui est innée dans tout le genre humain*: tels Héraclite, comme nous l'avons déjà dit, et de notre temps Mousonius et les autres que nous avons connus⁷.

Personne ne se laissa persuader par Socrate jusqu'à mourir pour sa doctrine. Mais par *le Christ, qui fut connu en partie par Socrate* — car il était le Verbe, et il est celui qui est en tout, et qui prédit l'avenir par les prophètes, et qui prit personnellement notre nature, et qui nous enseigna ces choses —, *[par le Christ] furent persuadés non pas que les philosophes et les philologues, mais même les artisans et en*

⁵ Les exemples de Justin s'expliquent notamment du fait que chez les Pères de l'Église le terme philosophie est aussi compréhensif de la notion de théologie. De leur temps il n'y avait pas encore eu la dichotomie qui s'est produite à l'époque moderne entre philosophie et théologie. Ce qui fait que les philosophes auxquels fait allusion Justin, tels que Socrate, Héraclite, etc., ce sont aussi des théologiens, à savoir des penseurs qui réfléchissent sur la sagesse et la religiosité grecque.

⁶ JUSTIN, *Première Apologie* 46,3-4. Ici le terme *logos* [verbe] oscille de manière compréhensive entre l'acception commune de *logos* (= verbe, raison) et l'acception personnelle du *Logos* référée au Christ (= le Verbe). Pour expliciter la première signification on pourrait dire «ceux qui vivent conformément à la raison», et pour la seconde «ceux qui vivent conformément au Verbe». D'ailleurs dans la philosophie platonicienne la raison individuelle n'est qu'un reflet de la raison universelle. Or, puisque pour le chrétien la raison universelle est assurément le Christ, il s'ensuit que ceux qui vivent conformément à la raison vivent déjà conformément au Verbe. On remarquera aussi comment Justin, qui était ethnico-chrétien, n'éprouve aucune réticence à placer Abraham et les différents personnages bibliques parmi les barbares.

⁷ JUSTIN, *Deuxième Apologie* 8,1.

général les gens simples, eux qui sont allés jusqu'à mépriser [pour lui] et la gloire et la crainte et la mort. En effet il est la Vertu du Père ineffable, et non une production de la raison humaine⁸.

Pour être reconnu [par les autres] comme chrétien, j'avoue que je me fais gloire [de l'être] et que je lutte par tous les moyens [afin de l'être]; non pas que *les doctrines de Platon soient étrangères à celles du Christ*, mais elles ne lui sont pas en tout pareilles, non plus que celles des autres, à savoir des Stoïciens et des poètes et des écrivains. Chacun d'eux en effet, saisissant en partie ce qui du Verbe divin semé [dans le monde] était conforme à sa nature, a pu l'exprimer magnifiquement. Néanmoins, du fait qu'ils ont énoncé sur des points majeurs des propositions contradictoires, ils montrent qu'ils n'ont pas une science invisible ni une connaissance irréfutable. Mais *tout ce qui a été dit de bon chez eux tous, cela appartient à nous les chrétiens*. Car, après Dieu, nous adorons et nous aimons le Verbe qui procède du Dieu non engendré et ineffable, puisqu'il s'est fait homme pour nous, afin de guérir nos souffrances en y prenant part. *Tous les écrivains ont pu voir indistinctement les vérités ontologiques, grâce à la semence du Verbe (dia tês... tou Logou sporâs) déposée en eux*. Mais autre chose est le don d'une semence et d'une ressemblance proportionnée à ses facultés, autre chose l'objet même dont la participation et l'imitation procèdent de la grâce venant de lui⁹.

Aux affirmations de Justin font écho, entre autres, Origène et Jérôme. Voici, par exemple, ce que nous dit Origène:

Puisque l'œuvre du Père et du Fils s'exerce aussi bien sur les saints que sur les pécheurs, elle se manifeste en ce que toutes les créatures qui sont raisonnables participent au Verbe de Dieu, c'est-à-dire à la Raison (*omnes qui rationabiles sunt, Verbi Dei, id est Rationis, participes sunt*); ce qui fait qu'elles portent innées en elles-mêmes comme des semences de la Sagesse et de la Justice, ce qu'est le Christ (*velut semina... Sapientiae et Iustitiae, quod est Christus*)¹⁰.

De son côté, Jérôme affirme:

... dans l'Évangile [il est dit]: «Au milieu de vous se tient celui que vous ne connaissez pas» (*Jn 1,26*). Et ailleurs: «Il était la vraie lumière qui illumine tout homme venant dans le monde» (*Jn 1,9*). A partir de cela on comprend que la connaissance de Dieu est naturellement innée en tous, et *personne ne naît sans le Christ (nec quemquam sine Christo nasci)*, et il n'est personne qui n'ait en lui-même les germes (*semina*) de la sagesse et de la justice et des autres vertus¹¹.

Que le Christ n'ait pas attendu sa naissance historique à Bethléem pour retrousser les manches et se mettre au travail, cela ne fait aucun doute. C'est l'apôtre Paul qui l'affirme, lorsqu'il nous présente le Christ agissant à la création (cf *Col 1,15-17*). Or, après la création, le Christ, Verbe éternel du Père, a poursuivi avec détermination sa tâche, en se faisant agriculteur, ou plus exactement semeur. Il a pris en bandoulière la besace remplie de cette Parole de Dieu qu'il était lui-même, et il a parcouru en long et en large les routes du monde, c'est-à-dire les chemins qui mènent au cœur de l'homme. Pour ce qui est, par exemple, de la «Terre des Ancêtres»¹², on doit affirmer sans hésitation que les rues et les ruelles de ses villes grandes et petites, les routes poussiéreuses du Nord et de l'Ouest, les pistes arides du Sud, et les chemins trempés de la forêt de l'Est où l'on avance avec peine, le Christ les connaît tous sur le bout du doigt, car depuis toujours il les a parcourus tous à la recherche de la bonne terre où laisser tomber la semence. Puis, avec la venue des annonciateurs de l'Évangile, le Christ, de

⁸ JUSTIN, *Deuxième Apologie* 10,8.

⁹ JUSTIN, *Deuxième Apologie* 13,2-6.

¹⁰ ORIGÈNE, *De Principiis* 1,3,6 (*Sources Chrétiennes* n° 252, 154-155).

¹¹ JÉRÔME, *In epistolam ad Galatas* 1,1 (*PL* 26, 326b). Sur la dépendance de ce texte de Jérôme à l'égard des écrits origénien, cf ORBE A., *La unción del Verbo. Estudios Valentinianos III*, PUG, Roma 1961, 91.

¹² «Terre des Ancêtres» (*Tânin-dRâzana*) est l'expression par laquelle tout malgache désigne la patrie.

semeur qu'il était, s'est fait moissonneur et par l'intermédiaire de leur ministère, il se dispose maintenant à récolter de la foi ancestrale ce qui est à lui, et qui par conséquent lui appartient.

Ainsi, de même que nous reconnaissons la continuité entre l'Ancien et le Nouveau Testament, puisque l'un constitue l'annonce et l'autre l'accomplissement¹³, de même nous devons reconnaître — bien que dans une mesure différente — une continuité réelle entre l'«ancien testament» de la foi ancestrale et la plénitude de la révélation dans le Christ. En effet, à côté de l'Ancien Testament des Hébreux que nous avons hérité de nos pères dans la foi, il nous revient de reconnaître — avec les précautions qui s'imposent dans l'emploi du langage — l'existence parallèle d'un «ancien testament» de foi ancestrale, à savoir de la révélation dont Dieu, dans sa providence, n'a pas voulu priver les Ancêtres de tout peuple croyant. Bien sûr, un seul est l'Ancien Testament, celui en lequel tous les chrétiens se reconnaissent en communion avec les frères aînés Hébreux; ainsi qu'un seul est le Nouveau. Cependant l'unique Ancien Testament des Hébreux trouve un parallèle lumineux et un soutien valide dans l'«ancien testament» des Ancêtres (*Testamèntan-dRàzana*)¹⁴.

Il s'agit en effet d'une foi très pure, toute proche de celle de l'Ancien Testament commun. Cette foi ancestrale puise copieusement à des mythes religieux qui ont toute la saveur de l'histoire paradigmatique du jardin en Éden à l'Orient, ainsi que des paraboles évangéliques. Ensuite, cette même foi ancestrale s'exprime en des actes de culte au Créateur, notamment en ces longs discours d'«action de grâce» que nous pouvons justement mettre en rapport avec la prière eucharistique.

C'est en ce patrimoine culturel tout à fait exubérant que les jeunes Églises locales ont à creuser, si elles songent vraiment à inculturer (mieux encore: à «in-cultuer») la foi chrétienne dans la foi pré-chrétienne de leurs Ancêtres.

2.2. Germes du Verbe chez les Ancêtres de l'«Ile Rouge»

Pour ne pas laisser le discours dans des contours vagues, j'en arrive à des exemples concrets, tirés de la religion traditionnelle propre à Madagascar. En effet c'est le seul contexte dont j'ai quelque connaissance précise. Le lecteur qui connaît l'un ou l'autre Pays du continent Africain pourra aisément faire des considérations spécifiques.

2.2.1. La foi transmise par le mythe

Par le terme «mythe» nous envisageons évidemment le mythe religieux, c'est-à-dire le mythe théologique, à savoir ce mode d'expression suprême auquel le conteur a recours chaque fois qu'il doit annoncer un contenu de foi qui ne peut être exprimé ni par le langage quotidien habituel ni par les argumentations philosophiques. Le mythe requiert un langage supérieur, qui s'apparente étroitement à celui de la parabole.

¹³ On connaît la formule concise et dense d'AUGUSTIN: «In Vetere Novum latet, et in Novo Vetus patet» (*Quaestionum in Heptateuchum libri VII* [2,73], dans *PL* 34, 623). Dans le texte augustinien la proposition est incidente («... quamquam... et lateat, et... pateat»).

¹⁴ Afin d'éviter tout malentendu, lorsque l'expression «ancien testament» est référée à la religion traditionnelle africaine/malgache, je la place constamment entre guillemets et je l'écris avec initiales minuscules.

Dans la langue malgache, ce que nous entendons par «mythe» se dit habituellement *angàno* [récit, conte], ou bien *angànon-dRàzana* [conte des Ancêtres], ou *angàno màsina* [conte sacré], ou encore *angàno àra-pinòana* [conte de foi]. Néanmoins certains parmi mes informateurs, craignant que ce genre de contes sacrés puisse être confondu avec les fables non vraies, ont tenu à préciser que le terme approprié n'est pas celui d'*angàno* [récit, conte, fable], mais bien celui de *tantàra* [histoire]¹⁵. Car le mythe religieux nous livre l'histoire, l'histoire vraie, l'histoire projetée aux origines du temps.

Voici donc l'histoire qui me fut racontée un jour, cela fait désormais vingt ans, au cours d'une session d'approfondissement de la foi (*fiofànana fandalinam-pinòana*), devant une assemblée d'anciens du diocèse de Farafangàna, par un grand roi de la région Antaifàsy¹⁶:

[1] C'est à toi, Créateur, que je demande l'autorisation de me lever ici pour raconter le mythe concernant l'impossibilité pour l'homme de se séparer du bœuf. Car, quand le bœuf est en vie, il ne se sépare point de l'homme; quand le bœuf est mort, il ne se sépare point de l'homme. Lorsque l'enfant de l'homme est malade, il faut faire communion avec le bœuf; et c'est alors l'enfant du bœuf qui rachète l'enfant de l'homme de son éprouve. Voilà, le récit commence!

[2] Dans ces jours éloignés que l'on ne connaît pas, dit-on — ou mieux: dit le mythe —, le Créateur façonna les animaux qui sont sur la terre. Il façonna en premier lieu l'homme. Après lui, le bœuf. Toutefois nombreux furent les animaux de toute espèce que [le Créateur] à ce moment-là façonna. C'est pourquoi dans le récit du mythe je me limiterai à dire «et cætera, et cætera». Le mythe continue. Tout d'abord le Créateur fit tous les animaux pour qu'ils servent l'enfant de l'homme. À ce moment-là on n'avait pas encore transgressé le commandement du Créateur, et certains [animaux] pouvaient encore parler.

[3] Le mythe raconte, dit-on, que l'enfant unique de l'homme était malade. Du moment qu'il était malade, on l'amena chez le guérisseur. Après de nombreuses tentatives, après de nombreuses lunes et après de nombreuses années, l'enfant unique de l'homme était toujours malade. Quant au bœuf, cet animal qui est au service de l'homme, lui aussi avait engendré un seul enfant. Il existe aussi un certain animal qui en avait engendré six.

[4] Or, tandis que l'homme se trouvait en difficulté pour soigner cet enfant, voilà qu'il y eut un appel d'en haut [qui se fit entendre] aux oreilles de l'homme et qui disait: «Si tu demandes à l'un des enfants de ces animaux qui t'entourent, et qui te prêtent aussi le service exigé par le lien de parenté, d'être tué, alors seulement ton enfant se rétablira».

[5] L'homme se mit à penser. Il pensa à l'enfant du bœuf, qui était unique de même que le sien. Il pensa aux enfants du sanglier, qui en avait six. L'homme décida qu'il aurait adressé sa requête au sanglier, car, s'il en mourrait un, il en restait encore cinq.

[6] C'est pourquoi l'homme parla ainsi: «Je t'adresse une requête liée à mon songe: car nous savons tous depuis longtemps que cet enfant est malade, et il n'arrive pas à s'améliorer. Aussi ai-je entendu un message à mes oreilles, de la part de ce personnage qu'on ne voit pas des yeux, qui proclamait: "Adresse ta requête à l'enfant de cette personne qui est liée à toi par des liens de parenté, pour qu'il se substitue à ton enfant". C'est pourquoi j'adresse ma requête à toi, le sanglier, car tu en as six: s'il en

¹⁵ On peut trouver une confirmation de l'équivalence foncière entre *tantàra* [histoire] et *angàno* [récit] — ce dernier pris au sens fort — dans un petit catéchisme qui a préparé l'évangélisation de la grande île de Madagascar. Il s'agit des *Exercices en langue Sakalave contenant Prières, Catéchisme, Cantiques et Abrégé d'Histoire Sainte de l'Ancien et du Nouveau Testament*, composé par l'Abbé DALMON, premier préfet Apostolique de Madagascar, et imprimé à l'Île Bourbon (= La Réunion) en 1841. Dans ce petit livre l'expression «Histoire Sainte» est traduite «Angano Senga».

¹⁶ J'ai publié ce texte en malgache dans un essai d'inculturation théologique: *Mampihàvana antsika amin'i Aba* [Il nous réconcilie avec le Père]. *Contribution à la recherche d'un fond de catéchèse commun à la Côte-Est de Madagascar*, Farafangàna 1975, 46-49 [ronéotypé]. Voir commentaire dans *Eucaristia per la Chiesa* 365-370.

venait à mourir un, il y en aurait encore cinq». Mais le sanglier ne le donna pas, en disant: «Le tien est en train de mourir; le mien, voudrais-tu qu'il soit tué?».

[7] Mais le bœuf consentit à la demande: «Bien que le mien soit unique comme le tien, je présente le mien afin qu'il soit tué pour le rétablissement de ton enfant, car c'est toi que le Créateur a constitué maître ici sur la terre». À cela parvint le discours, c'est-à-dire il parvint à une réponse favorable.

[8] Or la nuit, tandis que l'homme dormait sur la natte, il y eut encore un appel à ses oreilles, qui disait: «Demain, voici ce que tu auras à faire à son sujet. Lie l'enfant du bœuf, en mettant une corde à ses pattes. Renverse-le au lieu de la pierre sacrificielle. Quand le bœuf aura été renversé, tourne-le à l'Est. À ce moment adresse ta requête et appelle le Créateur, en disant: "Créateur, je t'appelle, car mon enfant malade est ici. Voilà le bœuf. Et me voici en train de t'adresser ma requête!". Fais cela, dit [le Créateur], et je rachèterai celui qui est malade».

[9] Après que les préparatifs furent achevés, l'homme appela le Créateur. Et vint le Créateur et se tint debout devant le requérant. «Je suis venu, moi-même en personne, dit-il: à partir de maintenant ton enfant sera rétabli. Il en est de même, dit-il, pour l'enfant du bœuf, qui se délaissa pour toi: à partir de maintenant il se rétablira avec ton enfant. Quant à toi, le sanglier, qui as délaissé le pacte de sang avec ton parent: à cause de cela l'enfant de l'homme tuera ta descendance, dès qu'il la verra». «Je demande, dit le sanglier, d'emporter mes enfants en fuyant dans la forêt; toutefois, aussi avec les cultures de l'homme je les nourrirai». «Entendu!, dit le Créateur, dépêche-toi pour les emporter en fuyant. Mais, si tu seras attrapé, par lui tu seras tué».

[10] En reprenant à parler du bœuf, ainsi dit encore le Créateur: «Soit dans la vie soit dans la morte, de toi, homme, ne s'écartera point le bœuf. Quand tu es en vie, c'est le bœuf que tu devras élever. Quand le bœuf est en vie, tu devras t'occuper de lui jour et nuit. Même s'il sera emporté par une alluvion, tu seras contraint à nager avec le bœuf, du moment que le bœuf t'a sauvé. Lorsque les jours sont pluvieux, il faut que l'enfant de l'homme aille çà et là pour s'occuper du bœuf. Et avec le bœuf, dit-il, tu élèveras tes enfants».

[11] Voilà la raison pour laquelle ne se séparent pas, le bœuf et l'homme. C'est pourquoi, chez nos Ancêtres, d'aucuns, notamment les rois, les sacrificateurs, qui sont obligés à garder l'interdit de s'abstenir de la malice du sanglier, beaucoup d'entre nous Malgaches ne mangent toujours pas le sanglier. En premier lieu moi-même, qui suis en train de prononcer ces paroles, je ne mange point du sanglier. Car c'est mauvais que de délaissé un parent pour qu'il meure.

[12] Voilà donc la raison pour laquelle nous ne nous éloignons pas du bœuf. Dans la vie, nous vivons ensemble; dans la mort, nous mourons ensemble; et surtout quand on est malade, il faut avoir recours au bœuf, afin qu'il nous rétablisse de notre maladie. Le Créateur consentit à notre requête.

Dans le commentaire qui va suivre je me propose d'aider le lecteur à mieux saisir la portée théologique de ce mythe, dont l'âge rédactionnel, plus qu'en siècles, doit être compté en toute vraisemblance en milliers d'années.

Avant de commencer le récit, le conteur s'adresse au Créateur (*Zaňahàry*) pour lui demander la permission à procéder à la révélation du mythe [1]. En effet, lorsque le dépositaire de la foi ancestrale s'attache à proclamer le contenu de la révélation, il ne peut y procéder sinon muni de l'autorisation divine.

Le mythe débute [2] par le récit de la création «dans ces jours éloignés que l'on ne connaît pas», et qui s'identifient avec les jours de *beresît* [au commencement] (cf *Gn* 1,1). Même s'ils échappent à toute connaissance expérimentale, ces jours éloignés existent bel et bien, puisqu'ils sont à la base de nos jours physiques. L'homme est placé au centre de la création, entouré des animaux et notamment de celui qui va devenir par la suite l'animal sacré par excellence, le bœuf.

On parle aussitôt de la maladie de l'enfant de l'homme [3]. Il ne s'agit pas d'une maladie commune. Cela ressort de l'insistance du conteur sur la nature incurable de la maladie.

On amène l'enfant chez le guérisseur, qui en malgache se dit *òmbi-àsa*, c'est-à-dire «celui dont l'œuvre réussit toujours». Mais en ce cas le guérisseur ne parvient pas à son but, car il s'agit d'une maladie de portée théologique, comparable à la nudité qu'Adam et Ève découvrent dans le jardin d'Éden. À cause d'une transgression non précisée, à laquelle il est fait tout de même allusion [2], l'homme se découvre malade de non-relation, car il est à la recherche d'une condition qu'il ne possède plus. Ne serait-ce pas cette maladie des origines une autre manière d'exprimer — de la part et à l'adresse des pré-chrétiens de Madagascar — ce que la théologie chrétienne entend lorsqu'elle parle du péché originel?

Au niveau du texte on remarque les expressions «l'homme» et «l'enfant de l'homme», en parallèle avec «le bœuf» et «l'enfant du bœuf», et ensuite «le sanglier» et «les enfants du sanglier». Il s'agit d'un procédé littéraire, qui par le jeu de la décomposition et de la composition des éléments favorise le déroulement du récit. Si la décomposition — c'est-à-dire le dédoublement des acteurs — est utile au point de vue proprement littéraire, elle disparaît aussitôt au point de vue théologique, car l'enfant de l'homme n'est rien d'autre qu'une projection de l'homme, de même que l'enfant du bœuf par rapport au bœuf et les enfants du sanglier par rapport au sanglier¹⁷.

Le récit s'occupe ensuite [4] de la recherche d'une vie substitutive. C'est le Créateur en personne qui, dans le cadre d'un songe révélateur, annonce à l'homme la nécessité de trouver un remplaçant. Il l'aura à chercher parmi ces animaux qui lui sont proches, liés par le lien de la parenté primordiale et donc par des liens de service.

A la réflexion dictée, dirions-nous, par le bon sens [5] et qui confère au récit ce léger voile de suspense qui lui est nécessaire, fait suite la réponse négative et ironique du sanglier [6], qui refuse de se substituer à l'homme. On perçoit ici la notion de substitution viciaire. Elle est représentée par la racine *sòlo* [remplacer quelqu'un, se substituer à quelqu'un]. Elle devient technique dans les expressions *sòlo hèloka* [remplaçant de la faute] et *sòlo vòina* [remplaçant de la peine]. Bien qu'elles ne figurent matériellement pas dans notre récit, ces deux expressions sont indispensables pour pénétrer dans l'«ancien testament» de la foi ancestrale malgache, et elles peuvent nous aider à mieux comprendre l'ontologie de la relation qui traverse aussi bien l'Ancien que le Nouveau Testament.

Considérons un instant la situation de l'ancien et du nouvel Israël. À cause de la servitude en Égypte par laquelle Pharaon l'accable — ce qui est figure d'une condition de péché —, l'ancien Israël est à la fois «accablé de culpabilité» (*vòà hèloka*) et «accablé de peine» (*vòà vòina, trà-bòina*). À la suite d'une révélation divine il voit dans l'agneau pascal le «remplaçant de la faute» (*sòlo hèloka*), le «remplaçant de la peine» (*sòlo vòina*). Grâce à lui Israël va être «délivré de la faute» (*àfa-kèloka*), va être «délivré de la peine» (*àfa-bòina*). Il en va de même pour l'Israël de tous les temps par rapport au véritable Agneau pascal. En fait, à cause de l'héritage du vieil Adam, nous étions tous «accablés de culpabilité» (*vòà hèloka*) et «accablés de peine» (*vòà vòina, trà-bòina*). Mais nous avons eu de la chance, car nous avons trouvé, en la personne du Christ, le véritable «Remplaçant de la faute» (*Sòlo hèloka*), le vrai

¹⁷ Dans une explication qui me fut donnée par la suite, le conteur tint à préciser que la représentation parentale «homme, bœuf, sanglier» est à comprendre au féminin: «femme, vache et laie». Ce sont en effet des mères.

«Remplaçant de la peine» (*Sòlo vòina*). Grâce à lui nous sommes maintenant «délivrés de la faute» (*àfa-kèloka*), nous sommes «délivrés de la peine» (*àfa-bòina*). Revenons ainsi à notre récit.

Si le sanglier refuse, le bœuf accepte [7], bien qu'il n'ait pas été interpellé. Mieux encore: saisissant la détresse de l'homme, il offre son enfant (c'est-à-dire lui-même) en sacrifice vicair, afin que l'enfant de l'homme (c'est-à-dire l'homme) puisse être guéri de sa condition de non-relation.

La nuit, lors d'un songe [8] qui d'ailleurs ne fait qu'un avec le précédent, le Créateur annonce à l'homme ce qu'il aura à faire le lendemain, jour de la réconciliation unique. Il lui notifie la modalité des différentes actions sacrificielles, ainsi que les termes de la prière qu'il aura à prononcer. Du récit il ressort que, dans la vie de l'homme, le Créateur est celui qui fait tout, qui prévoit tout, qui pourvoit à tout. Si les chrétiens parlent en ce sens de providence divine, les pré-chrétiens, sans la nommer, en décrivent avec éloquence l'œuvre salvifique.

Il n'est pas difficile de voir le rapport de ce songe théophanique — et du discours prophétique qu'il renferme — avec l'institution de la pâque vétéro-testamentaire en *Ex* 12,1-14.28, ainsi qu'avec l'institution de l'eucharistie «*pridie quam pateretur*» dans le récit des synoptiques et de *ICor* 11,23-26. De même il est aisé de rapporter l'expression «Demain, voici ce que tu auras à faire...», d'abord à l'ordre d'itération de la pâque juive (cf *Ex* 12,14) qui fonde les différentes pâques des générations, et ensuite à l'ordre d'itération «Faites ceci en mémorial de moi!» qui fonde les eucharisties de l'Église. En effet l'intervention divine, saisie aux trois niveaux de la révélation («ancien testament» malgache, Ancien Testament commun et Nouveau Testament), tout en se rapportant au futur immédiat de la réconciliation unique, se rapporte aussi et surtout au futur lointain des générations¹⁸.

Le récit se poursuit avec la narration de la réconciliation unique [9]. Les deux partenaires se tiennent l'un face à l'autre, car à l'appel de l'homme le Créateur se rend promptement à son rendez-vous. Ce qui avait été annoncé s'accomplit. Grâce au sacrifice vicair du bœuf qui s'est offert volontairement, l'homme est effectivement guéri de sa maladie théologique et rétabli dans la relation parfaite au Créateur. Dans la bénédiction du bœuf on pourra remarquer l'expression «qui se délaissa pour toi (*nahafòy tènà taminào*)». Elle garde toute la vigueur de l'expression paulinienne «il se vida lui-même (*ekenosen heauton*)» (*Fil* 2,7). La même expression malgache est reprise, en formulation négative, lors de la malédiction du sanglier, qui «a délaissé» — c'est-à-dire: qui a vidé, qui a réduit à néant — le pacte de sang¹⁹ avec l'homme, son proche, son parent.

¹⁸ Sur la correspondance dynamique qui relie l'institution de la pâque juive au futur immédiat du passage de la Mer Rouge et au futur lointain des célébrations annuelles de la pâque des générations, et qui relie parallèlement l'institution de l'eucharistie du cénacle au futur immédiat du Calvaire et du Tombeau vide et au futur lointain de nos messes, cf *Eucaristia per la Chiesa* 102-117.

¹⁹ La notion de «pacte de sang» (*fàti-drà*), à savoir de lien parental acquis par stipulation, est ici projetée aux origines pour lier entre elles les différentes créatures. Elle se réfère au rite de scarification mutuelle, accompagné d'invocations, qui se pratique encore à présent en tout Madagascar et par lequel deux personnes deviennent «parents» (*hàvana*), c'est-à-dire liées par droits et devoirs réciproques.

Le conteur reprend encore une fois, sous une autre forme, la description de la bénédiction de l'animal sacré [10] et de la malédiction de l'animal impur [11], dont la viande ne pourra pas être consommée par les gens qui comptent.

Enfin, la conclusion nous livre la pointe de ce récit qui est étiologique du moment culturel. Puisque le rétablissement de la maladie originelle annoncé par le mythe est unique et s'est produit «dans ces jours éloignés que l'on ne connaît pas», et puisque les humains auront toujours affaire aux séquelles de cette maladie originelle, voilà que le Créateur dans la révélation aux Ancêtres a mis au programme les réconciliations rituelles. Les rites de réconciliation sont pour nous qui vivons en situation. Leur rythme a été calculé sur le rythme de nos maladies. C'est pourquoi lorsque quelqu'un se reconnaît malade, c'est-à-dire déchu de la relation, c'est toujours au bœuf qu'il devra avoir recours, pour qu'il soit rétabli dans la relation primitive. En d'autres termes: afin que, par la reprise du signe prophétique donné la veille de l'événement fondateur, il soit représenté (c'est-à-dire, de nouveau rendu présent) à l'efficacité salvifique de la réconciliation unique²⁰.

2.2.2. La foi vécue dans le rite

Dans la langue malgache, ce que nous entendons par «rite» se dit *fomba*. Ce terme, qu'on traduit habituellement par «coutume» ou par «tradition», tient de la racine verbale *omba*, qui exprime l'idée de «suivre». Le rite est à la fois ce que les hommes suivent et ce qui par conséquent suit les hommes, à savoir ce qui adhère à leur nature, et dont ils ne peuvent nullement se passer.

Nous allons examiner maintenant la prière que la communauté, par le ministère de l'ancien qui la préside, peut faire lors d'un *rite de rétablissement de la relation (fâfy)*²¹. En disant «peut faire», on veut rappeler qu'en contexte de tradition orale le rite comporte toujours une prière en situation, c'est-à-dire une prière qui est composée sur-le-champ par l'ancien. Il ne s'agit pas d'une prière improvisée, car la notion même d'improvisation risque d'évoquer des paroles prononcées au hasard. Si l'ancien ne lit pas sa prière sur un bout de papier, du moment qu'elle appartient au régime de l'oralité, néanmoins il la lit dans sa «mens theologica», c'est-à-dire il donne forme «hic et nunc» à ses paroles, sur la base d'une forme littéraire reçue dans la tradition de ses pères.

²⁰ Les constantes de foi nous autorisent à disposer en parallèle les trois moments de la dynamique salvifique (signe prophétique, événement fondateur et rite) aussi bien de l'Ancien et du Nouveau Testament, que de l'«ancien testament» de la foi ancestrale malgache. Pour l'Ancien Testament: a) signe prophétique = l'institution de la réconciliation dans le sang de l'agneau pascal en Égypte; b) événement fondateur = le passage de la Mer Rouge; c) rite = la célébration annuelle de la pâque. Pour le Nouveau Testament: a) signe prophétique = l'institution de l'eucharistie au Cénacle; b) événement fondateur = la mort et la résurrection du Seigneur; c) rite = la célébration hebdomadaire et quotidienne de la messe. Pour l'«ancien testament» de la foi ancestrale: a) signe prophétique = l'institution de la réconciliation dans le sang du bœuf annoncée par le songe de la veille; b) événement fondateur = la guérison unique dans «ces jours éloignés que l'on ne connaît pas»; c) rite = l'immolation du bœuf chaque fois que quelqu'un tombe malade de non-relation.

²¹ Sur le rite de la *fâfy* cf DUBOIS R., *Aspects de l'âme malgache chez les Antaimôro du Bas-Faraôny*, dans *Studia Missionalia* 14 (1964), 20-70.

La situation visée par la prière qui va suivre — et qui a été recueillie en milieu Antaimòro²² — est celle d'un garçon et d'une fille qui sont malades de non-relation, car ils sont déchus par rapport à la relation qui les relie au Créateur, aux Ancêtres, à la communauté clanique et entre eux. Ils sont fautifs, puisqu'ils n'ont pas su respecter le lien de parenté qui continue de les unir. Cela fait qu'ils ne pourront pas être mari et femme.

Voilà donc la première partie de cette prière en situation.

Hou! Hou! Hou!

O vous, Créateur-mâle, Créateur-femelle,
Celui-qui-est-rapide-comme-le-vent,
Celui-qui-est-assis,
Celui-aux-ongles-propres,
Celui-qui-gronde,
Celui-qui-a-fait-l'homme,
l'a placé ici sur terre,
lui a donné l'esprit,
lui a montré l'intelligence.

Tu es appelé, ô Créateur, pour que tu viennes ici,
car il y a un rendez-vous et un commandement
déposés chez les humains.

Et la raison pour laquelle tu es appelé, ô Créateur, est la suivante:
d'après ce qui a été dit,

un Tel et une Telle ne se sont pas respectés l'un l'autre,
et pourtant ce sont des gens qui ne peuvent pas se marier;
c'est pourquoi [tu as dit]:

«Si jamais il y aura deux personnes qui ne se respectent pas l'un l'autre,
alors tuez le bœuf, et moi, le Créateur, je serai là,
car c'est moi qui vous ai faits».

Voilà donc la raison pour laquelle tu as été appelé en ce jour précis.

L'immolation du bœuf, c'est pour l'aspersion d'un Tel et d'une Telle,
bien que ce ne soit pas une aspersion en vue de contracter mariage,
car ils restent encore parents étroits les deux;
mais, du moment qu'ils ont glissé et sont devenus réciproquement fautifs,
pour cela nous avons fait l'aspersion,
afin qu'ils obtiennent le bien, afin qu'ils obtiennent le bonheur,
afin que tu fasses du bien à eux-mêmes
et à nous pères-et-mères, ô Créateur.

C'est fini, ô Créateur : ce [que nous avons fait] est en vue de cette chose-là.

Monte à ton Lit d'or,

au Lieu-élevé-qui-rachète-et-rend-bonnes-les-eaux,
là-haut sur le dos des nuées, car tu es le Créateur,
c'est en haut que tu te tiens,
bien que tu te plaises à regarder en bas.

Elle est donc finie la chose pour laquelle nous t'avons appelé:
mais l'aspersion de l'eau pure, donne-la-nous,
à nous qui allons maintenant appeler les Ancêtres,
personnes, eux aussi, qui ont été faits par toi. [...]

²² Ce spécimen de prière a été publié par RAKOTO I., *Parenté et mariage en droit traditionnel Malgache*, Paris 1971, 120-121. Voir mon commentaire dans *Eucaristia per la Chiesa* 374-381.

Le triple cri (*Hou! Hou! Hou!*) représente le préliminaire constant de la forme littéraire de toute invocation solennelle du Créateur. «La force de ce triple cri — nous renseigne un ancien — est de faire en sorte que le Créateur soit présent au rite, car d'après la conviction commune c'est le triple cri qui le rend présent sur place. C'est pourquoi on ne peut pas le faire à la légère, mais il est réservé exclusivement à la prière officielle». Un autre précise: «Le fait que le Créateur soit appelé signifie qu'il est à la portée de l'appel (*tàkatr'àntso*). Il est à la fois lointain et proche. Celui qui n'est pas à portée d'appel, on ne l'appelle même pas».

Par sa configuration de convocation du Créateur, le triple cri place Dieu et la communauté en état de relation sacrale. Pour saisir sa fonction théologique il suffit de remarquer le comportement de la communauté en prière. Voici comment un ancien le décrit: «Après que le triple cri vient d'être posé, tous ceux qui sont présents se tiennent en religieux silence; il n'y a pas de bruit, on n'entend aucune voix sinon celle de celui qui fait l'invocation. Autour de lui il n'y a pas le moindre murmure. Auparavant on a refoulé au loin la volaille de basse-cour, et les mères ont été priées de donner le sein à leurs enfants, pour qu'ils ne pleurent pas. Et tous ceux qui sont loin se rendent compte qu'ils subissent une lourde perte du fait qu'ils ne peuvent pas assister au rite, dit-on».

Les catéchistes aiment mettre en parallèle la fonction théologique de ce triple cri avec la fonction du dialogue invitatoire introduisant la prière eucharistique. Une seule nuance distingue les deux: tandis que le cri ancestral est adressé au Créateur pour qu'il se rende présent à la communauté, le cri chrétien est adressé à la communauté afin que, par l'élévation des cœurs, elle se rende présente à Dieu.

Après l'avoir convoqué par le triple cri, celui qui préside la prière de la communauté s'adresse au Créateur, l'appelant de différents noms ou locutions tenant lieu de noms. En effet, ce que Dieu est nous échappe et un seul nom n'arriverait pas à le définir. Ce sont tous des noms descriptifs, qui visent à décrire sa relation aux hommes. Dieu y est décrit par rapport à ce que l'homme peut comprendre de lui. Il est d'abord le «Créateur» (*Zañahàry*); plus précisément, le «Créateur-mâle et Créateur-femelle» (*Zañahàry làhy, Zanahàry vavy*), c'est-à-dire père et mère, source de vie et principe de toute fécondité. Il est «Celui-qui-est-rapide-comme-le-vent» (*Randriondriotra*), c'est-à-dire qui est maître de la situation, pouvant se rendre partout sans délai. En même temps il est «Celui-qui-est-assis» (*Rantomoha*), c'est-à-dire pleinement assuré en lui-même, Roi et Seigneur de la création. Pareillement il est «Celui-qui-a-les-ongles-propres» (*Madiovànjakòho*), c'est-à-dire qui en toutes ses actions demeure sans tache. Il est encore «Celui-qui-gronde» (*Behèroñèroña*), c'est-à-dire soucieux de ramener les créatures à de meilleurs propos. Parmi les noms de gloire qu'on donne habituellement au Créateur en tout Madagascar, il en est deux qui sont à signaler, bien qu'ils ne figurent pas dans ce spécimen de prière, à savoir: «Maître de la vie» (*Tòmpon'ny àina*) et «Celui qui a fait les pieds et les mains» (*Nambòatra tòngotra àman-tànana*)²³.

Quand on convoque quelqu'un, on s'empresse de lui notifier la raison pour laquelle on l'a fait venir. C'est pour cela que l'ancien fait mention d'un «rendez-vous» (*fotàana*) et d'un

²³ Sur les noms divins de la tradition religieuse ancestrale de Madagascar et sur les possibilités d'une adoption dans la liturgie chrétienne, cf mon article *Prière eucharistique et inculturation* 193.

«commandement» (*hàfatra*). Le «rendez-vous» n'est rien d'autre que la circonstance déterminée par la situation dans laquelle se trouvent les deux jeunes gens fautifs. Les jeunes sont jeunes et ne savent pas ce qu'ils ont à faire et surtout à ne pas faire. Mais dès que les anciens ont appris leur déchéance de la relation, aussitôt ils se sont souvenus du «commandement déposé chez les humains». Relisons-le: «Si jamais il y aura deux personnes qui ne se respectent pas l'une l'autre, alors tuez le bœuf, et moi, le Créateur, je serai là, car c'est moi qui vous ai faits». La proclamation de ce commandement au cœur même de la prière amène trois remarques de poids.

Tout d'abord: ces paroles qui viennent d'être citées et qui sont prononcées par l'ancien, ne sont évidemment pas des paroles qui lui appartiennent. Ce sont les paroles du Créateur et se configurent en tant que récit institutionnel de la réconciliation vicarie dans le sang de l'animal sacré.

Deuxièmement: ces paroles sont tirées des archives de la parole du Créateur. Nous les avons rencontrées, sous une rédaction parallèle, dans le mythe reproduit auparavant. Relisons-le aussi: «[8] ... voici ce que tu auras à faire... Lie l'enfant du bœuf, en mettant une corde à ses pattes. Renverse-le au lieu de la pierre sacrificielle. Quand le bœuf aura été renversé, tourne-le à l'Est. À ce moment adresse ta requête et appelle le Créateur, en disant: "Créateur, je t'appelle, car mon enfant malade est ici. Voilà le bœuf. Et me voici en train de t'adresser ma requête!". Fais cela, dit [le Créateur], et je rachèterai celui qui est malade». Mythe et rite ne font qu'un: le mythe renvoie au rite, et le rite nous représente, c'est-à-dire nous rend présents à cet éternel présent de grâce et de rédemption qui est annoncé par le mythe.

Troisièmement: les paroles du Créateur, qui annoncent prophétiquement le rétablissement des coupables dans le flux vital de la relation, sont insérées dans le formulaire de prière en guise de *greffe littéraire*, ce que nous aimons désigner plus techniquement par le terme *embolisme*. Le but de leur insertion est précisément celui de fonder, en tant que lieu théologique «scripturaire» du rétablissement dans la relation, la demande elle-même²⁴.

Le récit de l'institution de la réconciliation unique est suivi par l'offrande de l'animal sacré. En disant: «L'immolation du bœuf, c'est pour l'aspersion d'un Tel et d'une Telle...», la communauté déclare ce qu'elle est en train de faire, à savoir le rite²⁵. Puisque le Créateur a donné le commandement concernant l'immolation du bœuf, voilà que la communauté, à la suite de la circonstance qui s'est produite — à savoir la maladie théologique des deux jeunes gens — a donné au Créateur ce rendez-vous qu'est le rite en cours. Évidemment l'offrande du bœuf est orientée vers la demande de purification des fautifs, ainsi que de bonheur pour l'ensemble de la communauté.

²⁴ N'oublions pas que, pour les peuples de tradition orale, ce sont les mythes qui constituent leur «Écriture sainte». Pour la notion d'*embolisme* (du grec *emballô* [jeter dans, insérer], en analogie avec *embolon* [greffe de l'arbre]) cf mon article *Le récit de l'institution dans la prière eucharistique a-t-il des antécédents? Quelques aperçus sur la prière liturgique et la dynamique de son embolisme*, dans *Nouvelle Revue Théologique* 106 (1984), 513-536; de même cf *Eucristia per la Chiesa* 295-298.451-452.499-500.

²⁵ En empruntant la terminologie de la prière eucharistique, nous pourrions parler ici d'*anamnèse*. En effet, c'est bien en cette anamnèse de la foi ancestrale que se fait l'offrande du bœuf, en liaison étroite avec le commandement de faire l'aspersion des fautifs. Dans d'autres formulaires de prière l'anamnèse est encore plus explicite, lorsqu'on dit par exemple: «Voici le bœuf, un bœuf à longue bosse, un bœuf pur, sans défauts: nous l'offrons à toi, le Créateur».

Puis on renvoie le Créateur là d'où il est venu, c'est-à-dire à son «Lit d'or» (*Fàrafàra vòlamèna*), au «Lieu-élevé-qui-rachète-et-rend-bonnes-les-eaux» (*Ramiàvotsàraràno* = le ciel), là-haut sur le dos des nuées», car «Celui-aux-ongles-propres» ne peut pas demeurer avec nous qui passons sans cesse d'une incohérence à l'autre. Encore une autre expression finement théologique référée à Dieu: «c'est en haut que tu te tiens, bien que tu te plaises à regarder en bas». N'est-ce pas cela de la foi authentiquement pré-chrétienne en la providence divine? En renvoyant le Créateur, on n'oublie pas de ponctuer une dernière fois la demande: «mais l'aspersion de l'eau pure, donne-la-nous».

L'invocation au Créateur est suivie d'une invocation parallèle aux Ancêtres. Dans la reproduction du formulaire nous l'avons omise pour raison d'espace.

2.2.3. Quelques détails sur le déroulement d'un rite de réconciliation

Tout récemment j'ai eu l'occasion de participer personnellement à un rite pareil à celui qui vient d'être évoqué dans le formulaire de prière. C'était lors d'une tournée pastorale dans le village d'Anàlamàry [= La-forêt-vraie], en pays Antanàla. En arrivant au village le 30 septembre 1994 au soir, le roi me fait dire que le lendemain il y aura un rite de réconciliation (*fàfy*) et qu'il m'invite à y participer.

Voilà ce qui s'était passé. Quelques années auparavant, l'un des fils du roi s'était rendu fautif en s'unissant à une cousine. Mariage impossible à cause du lien parental. Quelque chose de semblable était arrivé aussi à l'une de ses filles, qui avait détérioré le lien de parenté avec l'un de ses proches. Ensuite, tant le fils que la fille du roi s'étaient mariés avec des personnes libres du lien parental. Mais dans chacun de ces jeunes ménages tout à fait réguliers, un enfant était mort. Le roi lui-même, impliqué notamment par la faute ancienne du fils, avait perdu son crédit face au village. Conclusion: samedi matin 1^{er} octobre on lavera la faute dans le sang du bœuf. Je m'excuse quelque peu auprès de mon hôte du fait que je suis étranger, et je demande si cela ne pourrait pas représenter une difficulté. Réponse: «Absolument pas! Ta présence nous est très agréable». Je ne demandais pas mieux.

Nous nous accordons pour faire la liturgie le matin assez tôt avec la petite communauté chrétienne. Après la messe, avec un baptême et un long sermon, j'arrive à la maison du roi. C'est peu après huit heure, et le bœuf vient d'être égorgé. Les jeunes gens l'ont tué à l'Est de la «Grande-maison» (*Tranobè*). J'entre. On me donne la place d'honneur, au Nord de la porte de l'Est. Devant la porte de l'Est — par laquelle on ne transite pas²⁶ — il y a déjà sur la natte l'assiette avec le sang du bœuf mêlé à de l'eau lustrale. Il s'agit du premier sang jailli du cou de l'animal frappé à mort. On me salue avec la politesse d'usage. Entre-temps les jeunes gens sont en train de dépecer l'animal. Les gamins, qui auparavant avaient été engagés pour apporter les grandes feuilles de ravenala (*ravinàla*) à étendre sous le bœuf, sont affairés eux aussi. Ils tiennent tous à la main quelque chose qu'ils sont arrivés à rafler du ventre de la pauvre bête. En plus chacun d'eux, jusqu'aux tout-petits, a droit à un morceau de foie.

²⁶ Sur l'emplacement et l'organisation de la maison à la Côte-Est de Madagascar je renvoie à mon article *Liturgical Space in Madagascar*, dans *Studia Liturgica* 24 (1994), 96-108 (= *Madagascar: spazio sacro e inculturazione. Spunti di riflessione liturgica alla vigilia del Sinodo per l'Africa*, dans *Rassegna di Teologia* 35 [1994], 131-147).

À un moment donné, un jeune tend de l'extérieur de la porte de l'Est le cœur du bœuf, qui est déposé dans l'assiette où il y a déjà le premier sang. Le roi demande un couteau et ouvre avec soin le cœur, de façon à ce que le sang du cœur se mêle avec le premier sang. Il y ajoute une libation de rhum de canne à sucre, qu'on appelle «eau forte». Puis il trempe dans le mélange d'eau et de sang une grande pièce en argent appartenant au trésor de la collectivité.

Ces éléments du rituel, que maintenant je contemple de mes yeux, je les connais et je m'en sers en catéchèse. Ils servent notamment à expliquer le passage de Jean qui dit: «... l'un des soldats, de sa lance, lui perça le côté et il sortit aussitôt du sang et de l'eau» (Jn 19,34). On pourrait se demander: Mais pourquoi le soldat a-t-il voulu transpercer le cœur de Jésus? On voyait bien qu'il était mort. À quoi bon s'acharner sur un mort? La réponse est simple. Elle ne nous est pas fournie par les exégètes. Elle vient de la tradition religieuse ancestrale malgache. C'est une réponse éminemment théologique. Comme pour le bœuf, l'animal sacré de la foi ancestrale, c'est toute sa vie, signifiée par le cœur ouvert, qui rachète les fautifs, ainsi en est-il de Jésus, le véritable Agneau pascal de notre foi: c'est toute sa vie, c'est tout son sang signifié par le cœur transpercé, qui lave la faute. À propos du sang du cœur voilà encore un détail. Si jamais, par mégarde, il arrivait de renverser l'assiette contenant le premier sang, on procéderait néanmoins à l'aspersion, car le sang du cœur à lui seul suffit, puisqu'il résume la totalité d'une vie donnée.

On s'apprête à faire l'aspersion, qui aura lieu dans le cadre de l'invocation au Créateur et aux Ancêtres. Le roi demande: «Où est la queue?». Immédiatement la maîtresse de maison, sa femme, sort d'une corbeille l'extrémité de la queue du bœuf, qu'elle avait auparavant placée en lieu sûr. C'est avec elle qu'on fera l'aspersion.

On fait entrer les coupables. Un vieux prend la parole et explique comment ils doivent se disposer, c'est-à-dire: l'homme assis sur la natte et regardant vers la porte de l'Est, et la femme assise contre lui, regardant vers l'Ouest. Dos contre dos. Ils ne se regardent pas en face, car il ne peuvent pas être mari et femme. Plus tard j'apprendrai que ce maître des cérémonies tout à fait improvisé c'était le vieux pour qui la veille, en arrivant au village, j'avais éprouvé un sentiment de pitié, l'ayant aperçu assis dans sa rizière, en train de repiquer le riz dans l'eau encore froide du printemps. Ce sera lui-même à se faire reconnaître, quand plus tard, devant tout le monde, il dira sa joie pour m'avoir vu participer à leur rite. Il dira: «Depuis que je suis une personne, je n'ai jamais eu une joie si grande».

À côté des deux jeunes, qui se tiennent dos contre dos, prend place l'autre fille qui doit aussi être aspergée. Voilà que le roi se lève. Il s'accroupit sur la natte, face à la porte de l'Est, et ainsi tourné il commence l'invocation. Il invoque d'abord le Créateur, en disant: «A toi, le Créateur! Créateur qui es à l'Est, tourne-toi vers l'Ouest; Créateur qui es à l'Ouest, tourne-toi vers l'Est; Créateur qui es au Nord, tourne-toi vers le Sud; Créateur qui es au Sud, tourne-toi vers le Nord». Il ne s'agit évidemment pas de quatre Créateurs différents, mais bien du Créateur unique, qui à partir des quatre points cardinaux est invité à se tourner là où se tient la communauté en prière. Le roi l'invoque par de nombreux titres honorifiques, parmi lesquels figurent «Maître de la vie» et «Celui qui a fait les pieds et les mains». Il lui raconte l'histoire de la faute des enfants. Il lui notifie que l'aspersion en cours a été voulue par lui. Puis il se redresse, prend la houpe de la queue du bœuf, la trempe dans le sang et asperge trois fois la

tête des coupables, en redisant trois fois: «Voici, nous les aspergeons avec le sang du bœuf. Fais qu'il n'y ait plus de faute, qu'elle soit lavée, car nous les aspergeons, nous les lavons». Il s'agit d'une dynamique sacramentelle absolument authentique, qu'on pourrait dire «ex opere operato». Suit l'invocation aux Ancêtres, dont sont prononcés les noms secrets.

En ce moment de grande intensité le roi est visiblement ému dans les traits du visage et dans sa voix. Il sait ce qu'il est en train de faire, et tous le savent. Il sait que le Créateur et les Ancêtres, les «compagnons du Créateur» (*nàman 'i Zañahàry*)²⁷, se tiennent là au moment où la communauté, par son ministère, les invoque. Au terme de la prière il s'adresse aux présents et leur demande: «Ai-je oublié quelque chose?». «Non — répond l'assemblée —! Tu as tout dit. C'est bien ce que tu as fait».

Puis, au dehors, les jeunes gens reprennent à partager ce qui reste du bœuf. En réalité il reste peu de chose. On voit un tas de petits tas sur les feuilles de ravenala. Chaque famille aura droit à sa portion de viande sacrificielle, précisément à ce «morceau de chair qui fait la relation» (*nòfon-kèna mitàm-pihavànana*)²⁸. Moi aussi j'ai droit à ma portion. Puisque je suis l'hôte de marque, on m'associe à la portion du roi, qui me la présente avec un charmant petit discours.

Voilà comment se déroule encore aujourd'hui un rite de réconciliation à la Côte-Est de Madagascar. Dans d'autres régions de la Grande Ile, notamment sur les Hauts-Plateaux, ces rites ont disparu depuis longtemps. On peut deviner qu'un jour — que je souhaite aussi éloigné que possible — ils disparaîtront aussi des régions de la Côte. L'histoire a ses cours et la modernisation technique ne favorise certes pas le maintien des formes rituelles. Du point de vue chrétien il est fortement à souhaiter qu'au moins la théologie sous-jacente à ces rites demeure ; sinon, la compréhension même de la foi chrétienne en sortira irréparablement appauvrie.

Pour appuyer mon souhait, je me sers d'un exemple. On sait qu'après la destruction du Temple de Jérusalem le sacrifice de l'agneau pascal n'est plus possible, ainsi que tous les autres sacrifices. Mais la théologie sous-jacente au sacrifice de l'agneau pascal s'est maintenue, et elle demeure essentielle, non seulement pour comprendre la pâque juive, mais aussi pour comprendre la dynamique de la pâque chrétienne, à savoir l'eucharistie. Il est donc à souhaiter que le jour où le sacrifice de réconciliation dans le sang de l'animal vicair disparaitra aussi des régions côtières de Madagascar, au moins la compréhension sous-jacente demeure. Elle nous est indispensable, si nous voulons comprendre la théologie de la rédemption vicair dans le sang du Christ. Les chrétiens de Madagascar sont encore aujourd'hui en mesure de mieux comprendre le message de l'Écriture, de mieux comprendre le sacrifice de la croix et la nature sacrificielle de nos messes qui renouvellent le mémorial du sacrifice unique. Conscients de leur richesse, ils doivent se conscientiser aussi de leurs devoirs envers les pauvres chrétientés des anciennes Églises, qui ne savent plus parler de la messe sinon en des termes de fête et de joie conviviale dues au fait de se retrouver ensemble autour de la même

²⁷ Sur les noms descriptifs qu'on donne habituellement aux Ancêtres et sur les possibilités d'une adoption éventuelle dans la liturgie chrétienne, cf mon article *Prière eucharistique et inculturation* 196.

²⁸ Cette expression s'applique parfaitement à notre communion eucharistique.

table. Certes, la dimension conviviale est essentielle à la messe ; mais n'oublions pas qu'elle n'est pas première : elle est seconde. Première reste la dimension sacrificielle, celle que nous, chrétiens occidentaux, continuons justement à affirmer, mais dont la compréhension profonde nous échappe.

Après une présentation si élogieuse de la religion traditionnelle malgache, je devine, au moins de la part de quelque lecteur, une objection qui, à elle seule, semblerait démanteler tout ce qui a été dit jusqu'ici. Voici l'objection : «Si la religion traditionnelle est si bonne, à quoi bon l'œuvre missionnaire?». La réponse n'est pas difficile. Il suffit de se référer à ce qui s'est passé par rapport à l'Ancien Testament. Tout le monde convient que la révélation vétéro-testamentaire était bonne. Elle est même essentielle pour comprendre le Nouveau Testament. Considéré du point de vue chrétien, le péché des Juifs dont parlent les Évangiles consiste dans le fait de s'être refusés à entrer dans le Nouveau Testament. Ils ont préféré se renfermer dans l'économie de l'annonce, sans atteindre l'accomplissement. S'ils avaient accepté l'accomplissement, ils auraient compris la valeur propédeutique²⁹ de l'annonce, car le Nouveau Testament ne peut exister sans l'Ancien.

Il en est pareil de la religion traditionnelle africaine et malgache. Le missionnaire a le devoir de charité de prêcher le Nouveau Testament et d'inviter les pré-chrétiens à reconnaître dans le Christ l'accomplissement de ce qui leur a été préfiguré par la révélation ancestrale. Nous sommes certains qu'avec la grâce de l'Esprit ils comprendront la valeur propédeutique de la révélation aux Ancêtres, car, sans leur «ancien testament», le Nouveau Testament serait plus pauvre.

3. PLAIDOYER DU SYNODE AFRICAIN POUR UN DIALOGUE AUTHENTIQUE AVEC LA «RELIGION TRADITIONNELLE» AFRICAINE ET MALGACHE

Nous allons conclure ces quelques réflexions avec quatre citations autorisées. Les trois premières sont tirées des documents du Synode Africain ; la quatrième, de l'allocution conclusive du Souverain Pontife.

Dans son intervention au Synode le 18 avril 1994 Mgr. Charles Remy Rakotonirina sj, évêque de Farafangàna (Madagascar), déclarait :

La foi transmise par nos Ancêtres est toute proche de l'Ancien Testament. Les *pré-chrétiens* de mon troupeau n'adorent pas les idoles. Ils croient profondément en Dieu et le nomment «Créateur» (*Zanahary*). Ils sont persuadés que le Créateur s'est révélé à nos Ancêtres «à bien des reprises et de bien des manières, dans les temps anciens» (*He 1,1*). Cette révélation «vétéro-testamentaire» subsiste dans de nombreux mythes religieux, confiés à la tradition orale et vivants dans le culte. Les pré-chrétiens honorent le Créateur par des sacrifices d'hommage (appelés *sòrona* ou *sàotra*) et par des rites pour le rétablissement de la relation (qu'on appelle *fafy*). Il existe donc une continuité pour ainsi dire naturelle entre le «depositum fidei» confié aux Ancêtres et la foi chrétienne³⁰.

²⁹ Par l'adjectif propédeutique — à comprendre au sens étymologique et en connotation durative (pro-paideia = instruction préalable, toujours présupposée et requise) — je n'envisage nullement un simple acheminement, mais bien plutôt un repère constant. Aux disciples d'Emmaüs, Jésus n'éclaire le mystère de sa mort et de sa résurrection qu'à partir de ce qui est écrit «dans toutes les Écritures», «commençant par Moïse et par tous les Prophètes» (Lc 24,27). L'Ancien Testament est donc le kérygme propédeutique permanent du Nouveau.

³⁰ Traduction italienne dans *L'Osservatore Romano* du 20 avril 1994, p. 6.

Dans le «Rapport après la discussion en assemblée» lu devant les Pères Synodaux le 22 avril, le card. Hyacinthe Thiandoum, archevêque de Dakar et rapporteur général du Synode, s'exprimait ainsi:

Il faut reconnaître que le besoin d'inculturation apparaît comme la préoccupation majeure de ce Synode [...]. L'Église universelle devrait continuer à accorder sa confiance aux Églises d'Afrique et de Madagascar, pour leur donner la liberté d'accomplir cette tâche essentielle. Dans ce domaine, les instituts théologiques existants et d'autres centres de recherche pourraient exercer un rôle de chef de file. Il faut reconnaître la contribution tout à fait spéciale que peut donner un *dialogue authentique avec la Religion Traditionnelle Africaine*, car dans ses cultes on retrouve l'essentiel des valeurs religieuses et culturelles des Africains³¹.

Dans le «Message final des évêques du Synode», rendu public le 6 mai, il est dit:

Qu'une attention particulière soit portée à nos coutumes et à nos traditions religieuses en tant qu'elles sont héritages culturels. Ce sont des cultures en régime d'oralité et leur sort se joue essentiellement dans le dialogue des générations en vue de leur transmission. Les personnalités corporatives, sages penseurs qui en sont les garants, seront des interlocuteurs de premier ordre en cette phase de mutation profonde de nos cultures. Un *dialogue structuré autour de l'héritage religieux* et culturel est fortement recommandé dans nos Églises locales avec les garants de nos valeurs culturelles et de notre Religion Traditionnelle³².

Enfin, dans l'allocution de midi du 8 mai, prononcée de la Polyclinique Gemelli où il était hospitalisé et transmise sur la place Saint-Pierre, Jean-Paul II a résumé la préoccupation majeure du Synode avec cette brève, vibrante interpellation de l'Afrique:

Le Rédempteur frappe à la porte de l'Afrique! Afrique, accueille-le. Laisse-le marcher sur tous les sentiers de ta culture, dans la vie de tes peuples anciens³³.

Voilà les thèmes que le Synode des Églises d'Afrique et de Madagascar nous a proposés en ce qui concerne le problème délicat et complexe de l'inculturation. C'est un message d'élan missionnaire directement adressé à nos jeunes Églises, afin qu'elles prennent davantage conscience de la vitalité de leur foi. Autrement dit : afin qu'elles ouvrent généreusement à la foi chrétienne la porte de leurs traditions ancestrales, pour permettre au Christ de respirer «le parfum de leurs Ancêtres»³⁴. Car — ainsi que l'a rappelé Jean-Paul II dans l'homélie d'ouverture du Synode — le Christ fut aussi Africain, alors que, s'étant rendu fils de l'Orient, il reçut comme seconde patrie l'Afrique, précisément l'Égypte où il trouva refuge dans les années de sa première enfance.

Cet article a été publié dans *Studia Missionalia* 44 (1995), 337-366 ; en forme plus réduite, a paru en même temps dans la revue *Aspects du Christianisme à Madagascar*, NS 6 (1995), 69-74, publiée par l'«Institut Supérieur de Théologie» à Antananarivo.

cesare.giraudo.sj@gmail.com

³¹ *La Documentation Catholique* 1994, n° 2095, 524.

³² *La Documentation Catholique* 1994, n° 2095, 528.

³³ *La Documentation Catholique* 1994 n° 2095, 508.

³⁴ L'expression est une réminiscence de l'opuscule célèbre du Père Antoine de Padoue RAHAJARIZAFY sj, ayant pour titre *Hànitra nènin-dRàzana* [Le parfum des Ancêtres]. Composé en 1939, ce petit texte écrit à la main circula presque en cachette chez les amis, à une période où les valeurs malgaches devaient encore attendre longtemps avant de sortir des catacombes.